

## L'agriculture mahoraise et ses spécificités : quels enjeux pour demain ?



### Mise au point scientifique

- **Agriculture et durabilité.** L'agriculture « désigne l'ensemble des travaux visant la production de végétaux et d'animaux utiles » aux humains « pour se nourrir, se soigner, se vêtir ou pour l'aider dans ses diverses activités » (Raymond, 2018). Activité au carrefour entre l'environnement et les sociétés, elle participe à des manières très différentes d'habiter l'espace. Les systèmes agraires sont ainsi très divers (irrigués ou pluviaux, productivistes ou durables, commerciaux ou familiaux, paysans et vivriers ou à haut degré de technicité, agriculture urbaine et permaculture). Ainsi, l'agriculture est une notion globale qui, de manière contemporaine, est fréquemment questionnée sur sa durabilité, c'est-à-dire sa capacité à durer et à être soutenable sur le plan économique, social et environnemental. En effet, son importance est cruciale pour la sécurité alimentaire mondiale, et englobe d'autres questions fondamentales (gestion de la ressource en eau, changement climatique et changements globaux, croissance démographique mondiale, santé publique).
- **Les spécificités d'une agriculture tropicale.** Mayotte est une île de culture africaine et musulmane. Ainsi, les terres appartiennent aux familles qui pratiquent la polyculture dans le modèle du « jardin mahorais ». On dénombre 4300 exploitations qui produisent des aliments destinés majoritairement à la consommation familiale, sur des surfaces moyennes de 1,4 hectare contre 63 hectares en France hexagonale. Les rares surplus sont vendus sur des marchés, au bord des routes. Ce chiffre s'élève même à 15 527 champs cultivés si l'on prend en compte l'agriculture exclusivement vivrière. Les principaux produits sont des fruits et légumes tropicaux : Mayotte en est autosuffisante à 80%, avec pour denrées-phares la banane et le manioc, mais voit également se développer l'élevage de volailles, et une forte production d'œufs (15 M d'œufs produits par an) 28.578 personnes sont actives dans le secteur agricole, mais beaucoup d'entre-elles ont une autre activité et seuls 1,6% des producteurs ont une formation agricole. De plus, en 2010, les revenus moyens des agriculteurs étaient de 8 090 euros par an soit près de 3,5 fois moins que le revenu des autres régions françaises.
- **Une insertion fragile dans les circuits commerciaux.** La filière agro-alimentaire représente le tiers du faible tissu industriel de l'île, mais possède des opportunités de mise en valeur notamment dans le cadre du programme POSEI. Le ylang-ylang et la vanille constituent les principales cultures de rente même si les productions sont vieillissantes ou en déclin. Si le savoir-faire local est reconnu notamment pour la qualité de l'huile d'ylang « Extra S », réputée supérieure à ses voisines pour le marché de la parfumerie fine, l'île souffre de la concurrence des Comores et de Madagascar dans ce secteur. En revanche, le Salon de l'Agriculture à Paris sert désormais de vitrine à ces produits, et pourrait leur offrir des débouchés.
- **Les défis de l'agriculture de demain.** Dans une perspective de développement de la filière agricole et de durabilité, l'accent est mis sur l'enjeu de la transmission du savoir et des compétences, mais aussi sur la maîtrise du foncier pour mieux structurer les exploitations et éviter l'érosion des sols. Dans ce cadre, l'établissement public national de Coconi joue un rôle fondamental dans la formation des jeunes, et la mise en place du Pôle d'Excellence Rural dans ce même village ouvre des perspectives agrotouristiques. D'autre part, se déploie progressivement une entente entre le Conseil départemental, l'ASP et le nouvel établissement public foncier pour sécuriser le foncier des exploitants, identifier et sanctuariser des espaces propices pour l'installation de jeunes agriculteurs. De plus, la lutte contre l'utilisation de pesticides et l'agriculture illégale s'est intensifiée ces dernières années afin de prévenir les risques sanitaires et environnementaux inhérents à ces pratiques.



### Place de la question dans les programmes scolaires

L'étude de cette question intervient à plusieurs reprises dans la scolarité des élèves :

- En cycle 3 : Classe de CM1 - Thème 3 - Consommer en France
- En cycle 4 : Classe de 3<sup>ème</sup> / Thème 1 - Chapitre 2 : Les espaces productifs et leurs évolutions
- Classe de Première générale et Technologique - Thème 3 : Les espaces ruraux, multifonctionnalité ou fragmentation ? // Une multifonctionnalité toujours plus marquée.



### Bibliographie et sitographie

#### Références générales :

- GAY J.-F., *La France d'outre-mer, Terres éparses, sociétés vivantes*, Armand Colin, 2021.
- MARZIN J. et alii, « Étude sur les freins et leviers à l'autosuffisance alimentaire : vers de nouveaux modèles agricoles dans les départements et régions d'outre-mer », CIRAD-AFD, 24/03/2021.

#### Références spécifiques à Mayotte :

- DIDIERJEAN M., P., *Les cultures commerciales à Mayotte - dossier pédagogique des Archives départementales de Mayotte (2010)*.
- BARDOU J., *Le système agraire du Sud de Mayotte en pleine mutation : l'agriculture face aux enjeux du territoire. Agronomie. 2019* (<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03908298>).
- « Les enjeux et défis de l'agriculture à Mayotte », site du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, juin 2016.

#### CONCEPTION

**GAUTIER Félix**

Professeure agrégée d'histoire-géographie

#### COORDINATION

**GAUTIER Félix**

Professeur relais aux Archives départementales

**JOLLIVET Charly**

Directeur des archives départementales de Mayotte

**BOURA Anli**

IA IPR d'histoire-géographie

*Projet initié par Loetizia Fayolle, IA IPR d'histoire  
géographie de Mayotte (2019-2023)*

Rectorat de Mayotte, août 2024.



# Problématique n° 1 : Quelles sont les spécificités de l'agriculture mahoraise ?

## Document 1 : Kaléidoscope de l'agriculture mahoraise



- 1 « Récolte de bananes », vers 1924, Archives départementales de Mayotte, 1 Fi 77, © Société coloniale de Bambao
- 2 « Champs d'ylang, alambique, fleur d'ylang, pesée de l'ylang », Archives départementales de Mayotte, 8 Fi 36-2, © Gilles Nourault.
- 3 « Retour des champs », Archives départementales de Mayotte, 8 Fi 4-1, © Bruno Villeneuve.
- 4 Atlas des paysages de Mayotte, Site du ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion du Territoire.
- 5 « Mayotte, le marché : bananes, étal de fruits et légumes, canelle, poivre », Archives départementales de Mayotte, 8 Fi 133-1, © Gilles Nourault.

### Point document :

- Ces différents documents issus principalement des Archives départementales de Mayotte nous offrent une vue d'ensemble des paysages et des pratiques agricoles du territoire.
- L'objectif est d'amener les élèves à décrire et à caractériser cette agriculture traditionnelle et principalement vivrière, à travers le jardin mahorais, les scènes de récolte et de vente au marché. Le mélange d'images récentes et plus anciennes touchent l'affect et donnent à ces pratiques un caractère culturel presque immuable. A ce titre, la carte des unités paysagères de Mayotte permet de comprendre la difficulté de mettre en place une agriculture mécanisée, et constitue donc une première explication au maintien de cette agriculture particulière.
- Il est recommandé, lors de l'analyse de ces photographies, de s'appuyer sur les connaissances des élèves pour davantage stimuler leur intérêt : nombre d'entre eux ont des parents qui possèdent un champ et sont familiers de ces pratiques.
- Il peut être également à propos de comparer cette agriculture à d'autres systèmes agricoles connus des élèves, à la Réunion, dans l'Hexagone, ou dans le monde, et de développer une réflexion sur les enjeux agricoles.
- Certaines notions peuvent être dégagées de l'étude : agriculture extensive, traditionnelle, vivrière ; et en miroir, agriculture productiviste, intensive, intégrée, mécanisée...



## Problématique n° 2 : En quoi cette agriculture spécifique induit des risques qui mettent en cause sa durabilité ?

### Document 2 :

#### Prévenir l'érosion des sols



Le Projet LESELAM. Lancé en 2015, le projet LESELAM s'inscrit dans le cadre de la seconde partie de la Feuille de Route Erosion, initiée par la DEAL en 2012. Les objectifs sont la compréhension et la quantification des processus d'érosion, l'identification des zones à risque prioritaires pour la mise en place de mesures de protection ; la prévention et la remédiation, aussi bien au niveau de la communication et de l'apprentissage que de la mobilisation de leviers incitatifs et réglementaires; la mise en place de la stratégie urbaine de lutte contre l'érosion des sols. (<https://www.leselam.com/>).

<https://tube-arts-lettres-sciences-humaines.apps.education.fr/w/16ZTPv9m3dEt3eu2FDi2cC>

### Document 3 : Des risques sanitaires liés à l'utilisation de pesticides



30 J'aime  
prefet976 #MayottePlaceNette | Mamoudzou

Ce jeudi, une opération de réhabilitation de la forêt dans les hauteurs de Convalence a été menée, avec le concours de la Police Nationale de Mayotte.

3 hectares de cultures illégales ont été détruits.

Pourquoi agir contre ces cultures ?

La direction de l'agriculture, de l'alimentation et des forêts (DAAF) a réalisé des prélèvements sur les végétaux vendus dans des points de vente informels, au bord de la route.

Ces cultures, non déclarées et non contrôlées, présentent des risques sanitaires importants pour les consommateurs.

Il faut ainsi agir en amont et en aval de la chaîne d'économie illégale.  
1 juin

Post instagram  
de la préfecture de Mayotte  
le 1<sup>er</sup> juin 2024

@prefet976

### Document 4 :



#### Des risques sanitaires liés à l'utilisation de pesticides

Aujourd'hui, si les herbicides ne sont presque pas utilisés en agriculture à Mayotte, il n'en est pas de même pour les insecticides, du fait des nombreux insectes ravageurs qui menacent les cultures, et notamment les mouches des fruits et des légumes. C'est le maraîchage qui est le principal secteur consommateur de pesticides. Il en résulte :

- Une utilisation abusive de ces produits phytosanitaires, sans respect des doses, des délais avant récolte et des homologations de ces substances chimiques. Cette problématique est particulièrement présente chez les agriculteurs non déclarés, qui ne sont pas encadrés et utilisent aussi des produits dangereux importés illégalement et interdits en Europe.
- Un risque sanitaire tout aussi important pour ces agriculteurs et leurs proches, mais aussi pour les consommateurs de leurs productions dont certaines présentent des résidus de pesticides (tomates, concombres, courgettes, salades...). Toutefois, on retrouve aussi ces problèmes chez les agriculteurs déclarés.

D'après l'article en ligne sur le site internet de la CIRAD,  
« Vers une agriculture sans pesticides à Mayotte ? »,  
2 décembre 2021

### Document 5 :

#### Une faible résilience face aux aléas climatiques

Depuis une crise sérieuse survenue en 1997, Mayotte est affectée par des pénuries d'eau de plus en plus fréquentes. Les déficits pluviométriques sont aggravés par un manque d'infrastructures et d'investissements dans un territoire qui, sous pression de l'immigration clandestine en provenance des Comores voisines, connaît une croissance démographique de 4 % par an.

Les agriculteurs subissent de plein fouet les conséquences du manque de pluie. D'autant que cultiver son lopin de terre fait partie intégrante de la culture mahoraise. "Plus de 60 % des Mahorais font de l'agriculture. Même les fonctionnaires sont au champ le week-end", souligne Ali Ambody, "la plupart des gens ne cultivent pas pour vendre mais pour se nourrir".

Pour les éleveurs de bovins, de poulets et de poules pondeuses, la situation est tout aussi dramatique. "Certains animaux sont morts à cause de la sécheresse ces dernières semaines. Les agriculteurs qui ne vivent que de l'élevage n'ont pas forcément les moyens de faire 10 kilomètres pour apporter de l'eau tous les jours à leurs bêtes", s'inquiète Ali Ambody qui a la chance de disposer d'un puits pour abreuver ses zébus.

D'après l'article en ligne sur le site internet GEO,  
« Mayotte : la crise de l'eau pourrait se doubler d'une crise alimentaire affectant les petits agriculteurs »,  
Publié le 13/09/2023 à 17h53

### Point document :

- Ces documents intègrent pleinement les dimensions de la géographie des risques et de la géographie prospective, car ils mettent en avant les impacts des pratiques agricoles sur les sols ou la santé, questionnent leur durabilité, et proposent des solutions face à ces enjeux forts.
- En effet, si l'érosion des sols est principalement liée aux fortes pluies tropicales, la mise à nue de sols peu ou pas protégés aggrave le phénomène. Le « jardin mahorais » tend à laisser place à une monoculture, sans couverture végétale ou paillage, et l'agriculture sur brûlis, effectuées sur des pentes moyennes ou fortes contribue à l'apparition de « padzas » (mauvaises terres). L'agriculture illégale renforce également ce phénomène (Doc 5).
- Autre menace, l'utilisation fréquente de pesticides pour améliorer rendements est néfaste pour la santé des populations.
- Enfin, le réchauffement climatique entraîne des sécheresses plus fréquentes et donc des pénuries d'eau qui pénalisent fortement les exploitations agricoles. Tous ces facteurs font émerger la question de la durabilité de ce type d'agriculture.
- Ainsi, il est possible d'imaginer travailler avec les élèves autour d'une tâche complexe (réalisation d'une affiche, d'un développement construit, d'un diaporama) mettant en avant de manière synthétique et organisée les différents risques qui touchent l'agriculture mahoraise. Par ailleurs, c'est peut être l'occasion de faire travailler les élèves sur de la prospective : quelles solutions proposeraient les citoyens éclairés de demain ?
- Le document 5 permet également de faire un point sur l'Éducation aux Médias et à l'Information, afin de questionner les élèves sur leurs habitudes autour des réseaux sociaux et d'insister sur la possibilité de suivre des sites d'informations officielles.



# Problématique n° 3 : Pourquoi l'agriculture mahoraise peine-t-elle à s'intégrer à la mondialisation ?

## Document 6 :

### Une agriculture éminemment vivrière qui peine à se moderniser

On recense sur l'île 3 000 agriculteurs, contre 15 000 foyers agricoles. Seules 200 personnes vivent réellement de l'agriculture. Un début de professionnalisation est visible, comme en témoignent des tentatives de regroupement des productions agricoles sous la forme de coopératives, mais cette réalité rencontre de nombreuses difficultés.

En effet, le dialogue générationnel est compliqué entre les plus anciens, tenants d'une agriculture vivrière vendant de rares surplus, et des jeunes plus dynamiques qui souhaitent miser sur une production plus intensive et l'exportation. On peut regretter aussi les nombreuses réticences et le manque de confiance d'une partie des agriculteurs marqués par les mauvaises expériences de gestion dans le secteur de l'ylang ylang et de la vanille.

Néanmoins, une coopérative de fruits et légumes, la « Coopac », a vu le jour dans le centre de l'île. Cela s'explique par une agrégation de personnes ayant la mentalité de faire bouger les choses, et possédant une formation agricole reconnue, ainsi qu'une connaissance fine des dossiers de financements et de montages de projets. Cette perspective est restée limitée du fait du manque de fiabilité sur l'approvisionnement, et de la faible évolution du nombre d'agriculteurs, cantonné à un petit noyau d'une dizaine. A cet égard, il semble opportun de s'inspirer des réussites de la COMAVI (Coopérative avicole de Mayotte) ou de la coopérative Uzuri Wa Dzia, spécialisée dans le lait.

Témoignage de M. Fonté Ibrahim, responsable de la délégation mahoraise au Salon de l'Agriculture à Paris, recueilli par M. Félix GAUTIER, le 24 février 2024

## Document 7 :

### Le Salon de l'Agriculture, vitrine des réussites de l'agriculture mahoraise.

Mayotte tient un stand au salon de l'agriculture depuis 2004, avec au départ, une seule association sous forme de coopérative : « La coopérative des Fruits et Légumes de Mayotte », accompagnée progressivement par la Chambre d'Agriculture et le département de Mayotte, qui achète et revend les produits. Puis, des comptoirs avec réserves ont été créés en 2011-2012, ce qui a permis de s'élargir progressivement à d'autres associations agricoles, selon un appel d'offres, dans le respect d'une charte rigoureuse (production suffisante de denrées, conditionnement aux normes et traçabilité). Cette année, le stand accueille 3 associations et 5 producteurs sur la thématique des fameuses « PAPAM », ou Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales qui englobent toutes les plantes à parfum.

L'objectif est de promouvoir l'agriculture mahoraise et de tisser des liens durables avec des acheteurs potentiels, en proposant des produits à haute valeur ajoutée. Ces produits sont la vanille, la cannelle, et surtout l'essence d'ylang « extra-S » qui mise la qualité car non compétitive sur la quantité, vis-à-vis des îles voisines. Mayotte est la seule île capable de distiller cette essence, grâce à sa terre, son climat, et au savoir-faire des producteurs. Néanmoins, le maintien d'un stand-vitrine dépendant très fortement des aides de l'Etat pour la logistique.

Témoignage de M. Fonté Ibrahim, responsable de la délégation mahoraise au Salon de l'Agriculture à Paris, recueilli par M. Félix GAUTIER, le 24 février 2024



Le stand de Mayotte au Salon de l'agriculture à Paris (archives) • ©CAPAM

## Document 8 :

### Les vols dans les plantations se multiplient

De plus en plus de marchandises seraient subtilisées directement sur les exploitations mahoraises. Des vols en bande, souvent armée, qui terrorisent les agriculteurs. Pour se défendre, ils demandent plus de traçabilité et davantage de sécurité.

« Nous perdons au moins 70% de notre production. Sur dix régimes de bananes, sept ou huit disparaissent ». C'est le constat que dresse Soumaila Moeva, le président du syndicat des jeunes agriculteurs, qui représente une cinquantaine d'adhérents. Sur son exploitation d'1.5 hectare, à côté des champs d'Ylang, les fruits sont clairsemés sur les plants d'ananas. « Je n'ai pas eu le temps de les ramasser, on est venu me les voler », assure le producteur de Combani, qui cultive également des bananes ainsi que du manioc et voit une recrudescence des pillages, dans son exploitation comme dans celles de ses confrères.

« RÉGULER CE MARCHÉ PARALLÈLE »

Quant aux fruits et légumes subtilisés, ils seraient revendus au bord des routes ou sur les étals des marchés. « Les voleurs proposent des prix plus bas, alors forcément, les revendeurs les achètent », estime le président du syndicat des jeunes agriculteurs, qui demande plus de traçabilité pour réguler ce marché parallèle. Mais aussi plus de sécurité sur les exploitations, grâce à des clôtures par exemple. Pour l'agricultrice Amina Daroussi, « il faut surtout sensibiliser les gens pour qu'ils achètent directement aux agriculteurs ».

Article de Mayotte Hebdo : « Les vols dans les plantations se multiplient » par Jérôme Doux, 20 octobre 2022

## Point documents :

- Ces divers documents peuvent permettre la construction d'une argumentation géographique répondant à la problématique susmentionnée. Les élèves mettraient ainsi en avant les différents blocages au développement de l'agriculture à Mayotte, et son insertion fragile dans la mondialisation.
- Le témoignage de M. Fonté ouvre aussi la possibilité d'analyser les représentations des acteurs locaux sur leur propre travail, et sur les évolutions potentielles de leur pratique. Ce type de documents offre un discours incarné où les évolutions d'un territoire ne se résument pas à des textes institutionnels, mais sont le résultat d'une confrontation du point de vue des différents acteurs.